

DÉMARCHE DES LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

BILAN D'ACTIVITÉ 2022-2023

[Site internet des Lycées Eco-Responsables](#)

 Région
Île de France

LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES

SOMMAIRE

La démarche des lycées Éco-Responsables	2
Accompagner les établissements dans leur transition écologique	2
Engager l'ensemble de la communauté scolaire	2
Intégrer la dimension pédagogique dans tous les projets	2
Les lycées engagés dans la démarche.....	3
Cartographie des 236 Lycées Éco-Responsables	3
La démarche en quelques chiffres	4
Les projets 2022-2023.....	5
Thématique énergie-climat.....	5
ZOOM SUR : Concours CUBE.S.....	5
Thématique prévention et gestion des déchets	7
La lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets alimentaires	7
ZOOM SUR : Élargissement du plan de collecte auprès des Établissements Publics Territoriaux (EPT)	9
ZOOM SUR : Résultats de l'étude de science comportementale 2021-2022 réalisée par Organeo.....	10
Thématique biodiversité.....	13
ZOOM SUR : Végétalisation de la cour du lycée Marie Laurencin à Mennecy (91).....	13
ZOOM SUR : Micro-ferme de Massy	14
Thématique alimentation-santé	16
ZOOM SUR : Restauration durable dans les lycées - « du local sur mon plateau ».....	16
ZOOM SUR : Visites de 2 fermes bio pour les chefs de cuisine	18
ZOOM SUR : Sensibilisation des lycéens aux perturbateurs endocriniens.....	20
Thématique gestion de l'eau	23
Les actions de communication et de sensibilisation	24
Une nouvelle plaque pour les Lycées Éco-Responsables.....	24
Formation & information des agents des lycées pour les engager aux pratiques vertueuses.....	25
Les évènements forts de l'année 2022-2023.....	27
Les perspectives pour l'année scolaire 2023 -2024	29
Les grands projets 2023-2024	29
Révision de la réglementation interne du dispositif	29

LA DEMARCHE DES LYCEES ÉCO-RESPONSABLES

ACCOMPAGNER LES ETABLISSEMENTS DANS LEUR TRANSITION ECOLOGIQUE

La démarche des Lycées Éco-Responsables vise à accompagner les établissements publics d'enseignement franciliens dans la réduction de leur empreinte environnementale en agissant sur le **fonctionnement global de l'établissement**.

Pour ce faire, elle propose un accompagnement technique et financier de la structuration de la démarche à la réalisation des projets. Cet accompagnement s'articule autour de **5 thématiques** :

-  L'énergie-climat
-  La gestion de l'eau
-  La prévention et la gestion des déchets
-  La biodiversité
-  L'alimentation-santé

Devenir un lycée Éco-Responsable, c'est aussi accéder à un **réseau d'échanges et d'information** ainsi qu'à des événements sur le thème du développement durable.

ENGAGER L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE

La démarche des Lycées Éco-Responsables repose sur la **collaboration de l'ensemble de la communauté scolaire** : équipe de direction, administration, équipe pédagogique, agents régionaux et élèves. C'est grâce à cette dynamique collective et à l'implication de chacun et chacune que les initiatives prennent vie et s'inscrivent dans la durée. En ce sens, la démarche des Lycées Éco-Responsables permet de développer des liens entre l'ensemble des parties prenantes, en s'adressant aussi bien à la **communauté éducative** (proviseurs, enseignants et élèves) qu'à la communauté **opérationnelle** (gestionnaires et agents).

Une attention toute particulière est portée aux **agents régionaux** de maintenance, d'entretien et de restauration, sans qui ces projets ne pourraient exister. De ce fait, il est primordial de les impliquer, de les sensibiliser et de les former aux changements que l'engagement en faveur de la transition écologique induit dans leur travail au quotidien.

INTEGRER LA DIMENSION PEDAGOGIQUE DANS TOUS LES PROJETS

La démarche des Lycées Éco-Responsables entretient des **liens étroits avec les 3 académies franciliennes**, garantes de la dimension pédagogique des actions engagées. Cette collaboration commence dès le début de l'accompagnement dans la mesure où la démarche des Lycées Éco-Responsables s'adresse à l'ensemble des établissements ayant reçu la **labellisation E3D** (Établissement en Démarche de Développement Durable), label développé par le ministère chargé de l'éducation nationale et décerné par les académies.

Cette coopération renforce la cohésion de la communauté scolaire de l'établissement autour des projets qu'elle entreprend et permet d'inscrire les initiatives dans les programmes pédagogiques afin de répondre aux objectifs de l'Éducation Nationale.

LES LYCEES ENGAGES DANS LA DEMARCHE

236 lycées étaient dans la démarche engagés sur l'année **2022-2023**, soit **49%** des EPLE franciliens. Chaque année, de nouveaux lycées rentrent dans la démarche des Lycées Eco-Responsables en obtenant la labellisation académique E3D.

Nota : La labellisation E3D doit être renouvelée tous les 3 ans, sinon les lycées perdent leur labellisation et sortent de la démarche des Lycées Eco-Responsables. Cela permet de garantir que les lycées membres de la démarche soient moteurs, dynamiques avec une réelle implication à échelle globale, et un nombre de lycées membres de la démarche représentatif de la réalité du terrain.

Pour l'année **2023-2024**, on enregistre **249** Lycées Eco-Responsables soit **53,1%** du parc des lycées publics franciliens.

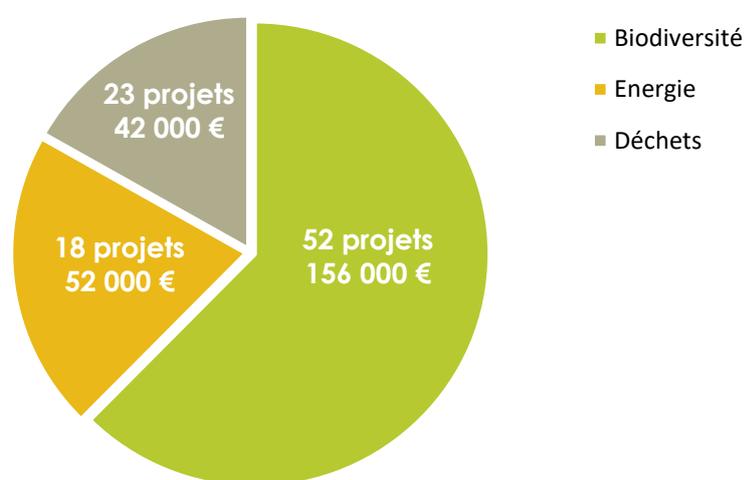
CARTOGRAPHIE DES 236 LYCEES ÉCO-RESPONSABLES



Cliquez ici pour accéder à la cartographie dynamique par thématique :
<https://data.iledefrance.fr/pages/lycees-eco-responsables/?headless=true>

LA DEMARCHE EN QUELQUES CHIFFRES

- **2 278** projets recensés dans les Lycées Eco-Responsables depuis 2011.
- **250 000 €** investis en 2022 pour accompagner la réalisation de **93** projets autour de **3 thématiques** : biodiversité, énergie-climat, prévention et gestion des déchets.
- **77%** de ces lycées subventionnés ont répondu au bilan d'activité de fin d'année.
- **34%** de ces lycées ont pu réaliser leurs projets dans l'intégralité durant l'année scolaire 2022-2023. Les autres projets restant reprendront pour l'année 2023-2024.
- **+40** réunions « développement durable » ont pu être réalisées dans les établissements en présence des membres de la démarche régionale des Lycées Eco-Responsables en 2022-2023.



Ventilation budgétaire de l'appel à projets Lycées Eco-Responsables sur l'année scolaire 2022-2023

Pour information, lors de la candidature à l'appel à projets annuel de la démarche des Lycées Eco-Responsables, un lycée peut prétendre à plusieurs subventions pour plusieurs projets de thématiques différentes. Les subventions ont un montant minimum de 500€ et maximum de 5 000€.

LES PROJETS 2022-2023

THEMATIQUE ENERGIE-CLIMAT



132 Lycées engagés

173 projets menés dans les établissements
(+9% par rapport à 2020-2021)

87 projets de suivi de consommation

40 lycées inscrits au concours Cube.S depuis 2019

...

L'énergie est au cœur des questions de réchauffement climatique. En effet, on estime à **41% la part des émissions de CO₂ dues à la production d'électricité dans le monde et 12% en France**¹. Les bâtiments notamment représentent près de **76% de la consommation d'énergie des communes**. Ainsi, l'objectif est d'accompagner les établissements dans la réduction de leur consommation d'énergie.

Comment ? En optant pour des équipements moins énergivores et en agissant sur les **usages et les changements de comportement**. C'est également en sensibilisant et en impliquant l'ensemble de la communauté scolaire que nous pourrons atteindre les **objectifs fixés par le Décret Tertiaire qui impose une réduction d'au moins 40% de la consommation d'énergie d'ici 2030 et 50% en 2040**² par rapport à une année de référence comprise entre 2010 et 2020. C'est notamment dans cette optique que la Région Île-de-France s'est engagée, dès 2019, dans le **concours national CUBE.S** : concours Climat Usage Bâtiments d'Enseignement Scolaire.

ZOOM SUR : CONCOURS CUBE.S

Organisé par l'Institut Français de la Performance des Bâtiments (IFPEB) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), le concours CUBE.S a pour objectif de **réduire la consommation énergétique des lycées grâce au changement de comportement**.

Depuis 2019, plus de **quarante Lycées Eco-Responsables** ont participé au **championnat de France des économies d'énergies**. Sur la saison 2021-2022, **2** lycées Eco-Responsables ont été **lauréats** au concours :

- Le **lycée Guillaume Tirel** (Paris, 14^e) a reçu le **CUBE d'Or** de la meilleure économie d'énergie avec **20.1%** de réduction des dépenses énergétique en un an !
- Le **lycée Georges Brassens** (Paris, 19^e) a reçu le **CUBE d'Or** de l'implication des élèves pour la meilleure animation générale !

¹ Source : [Répartition sectorielle des émissions de CO₂ dans le monde | Chiffres clés du climat \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr)

² Décret Tertiaire : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038812251/>

9 établissements se sont engagés dans le concours pour l'année 2022- 2023 :

Lycée Jacques Prévert	Combs-La-Ville (77)
Lycée Pierre de Coubertin	Meaux (77)
Lycée Jean Moulin	Torcy (77)
Lycée Clément Ader	Tournan en Brie (77)
Lycée Descartes	Montigny-Le-Bretonneux (78)
Lycée René Auffray	Clichy (92)
Lycée Paul Eluard	Saint-Denis (93)
Lycée Hector Berlioz	Vincennes (94)
Lycée Adolphe Chérioux	Vitry-sur-Seine (94)

Pilotés par des équipes projets composées des membres de l'équipe de direction, des agents des lycées, de professeurs et d'élèves, ils ont redoublé d'efforts et de créativité afin de mener à bien leurs actions pour sensibiliser et réduire leur empreinte carbone : réalisation d'un bilan énergétique, d'une Fresque du Climat, d'un Escape Game, de podcasts, de films, identification des zones d'action prioritaires à l'aide de caméras thermiques, création de campagnes d'affichage, organisation d'évènements, etc.

Ces efforts ont été payants : **en moyenne, les établissements ont réduit de 5.6% leurs consommations énergétiques.** Afin d'inscrire cette démarche dans la durée, les établissements continuent de bénéficier d'un accompagnement pendant les 4 années qui suivent leur participation au concours.

A venir : La quatrième réunion de réseau se tiendra fin septembre-début octobre 2023 afin que les candidats de la saison 2022-2023 passent le relai aux nouveaux participants 2023-2024. L'objectif est de réaliser cette réunion dans les locaux d'une plateforme de méthanisation ou d'un autre site marquant de l'énergie verte.



Et ça continue !

Une dizaine de nouveaux établissements concourants seront sélectionnés en septembre 2023 pour participer à l'édition 2023-2024. Pour la première année, l'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à l'ensemble des lycées publics franciliens et non seulement aux Lycées Eco-Responsables.

Une évolution pour le championnat des économies d'énergies :

L'Ifpeb fait évoluer le concours CUBE.S pour les prochaines éditions. Il s'intitulera **ACTEE CUBE.S (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)**. Il y a très peu de modifications concernant le fonctionnement global étant donné que les mêmes objectifs sont conservés. Le suivi des établissements s'effectuera cependant non pas sur 5 ans, mais sur 2 ans. Pour plus d'informations sur ce programme, rendez-vous sur le site suivant : <https://www.programme-cee-actee.fr/>

THEMATIQUE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS



203 lycées engagés

912 projets menés dans les établissements dont

192 projets de lutte contre le gaspillage alimentaire

136 établissements collectés en biodéchets

En 2020, chaque française et français produit en moyenne **496 kg de déchets ménagers par an** contre 580kg en 2017. On constate donc une **baisse de la production des déchets** au sein de la population. De plus, **18,6 millions de tonnes d'émissions de CO₂ ont été évitées par le recyclage** en 2019 (+ 2 % par rapport à 2017).³

Tri sélectif, réutilisation, récupération de papier brouillon, évènements de sensibilisation, collecte de piles, d'ampoules, ou encore de cartouches d'encre, sont progressivement instaurés par la communauté scolaire.

Ces dernières années, une nouvelle catégorie a fait son entrée dans la chasse aux déchets : **le déchet alimentaire**. Regardons de plus près comment les lycées se sont emparés du sujet.

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET LA VALORISATION DES DECHETS ALIMENTAIRES

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire représente, en France, **10 millions de tonnes**, soit l'équivalent de 150 kg par habitant et par an. Cela correspond à 18 % du total des produits alimentaires. **On estime la perte en restauration collective de 21 kg/an/personne.**

Répartition des pertes et gaspillages alimentaires en France au long de la chaîne alimentaire

En kg/an par habitant



Source : ADEME (2016), Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire

³ Déchets Chiffres Clés – Edition 2023 - Ademe

Depuis 2016, les initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire se sont multipliées au sein des EPLE. Cet élan a largement été encouragé par l'engagement de la Région qui finance, depuis le lancement de la campagne qualité/gaspillage de 2016, des **équipements permettant de mieux gérer la production** et ainsi de diminuer le gaspillage alimentaire. Ont été financés ces 8 dernières années via le FCRSH (Fond Commun Régional du Service Hébergement) pour un montant global de 5 024 172€ :

- **105 cellules de refroidissement** permettant de resservir des plats non consommés d'un jour sur l'autre
- **183 bars à salades** pour des assiettes adaptées aux envies et à l'appétit de chacun
- **252 tables de tri** qui permettent le tri de flux

Toujours dans une logique de gestion des stocks, nombreux sont les établissements qui se sont dotés de **bornes de réservation** afin d'adapter la production en fonction du nombre réel de convives.

La Région a également publié un « **Livret de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire** » (LGA) dans le cadre de la convention-cadre EPLE-région 2023-2028⁴

Valorisation des déchets alimentaires

La Loi Grenelle II impose depuis 2016 aux producteurs de déchets produisant plus de 10 tonnes par an (soit environ 2/3 des EPLE franciliens) de valoriser leurs déchets alimentaires. En janvier 2023 ce seuil est descendu à 5 tonnes par an. **La généralisation quant à elle est prévue pour le 1^{er} janvier 2024**. Cette obligation a été généralisée par la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire de février 2020, dite loi AGECE. **Dès lors, chaque producteur de déchet, particulier ou professionnel, sera tenu de trier ses déchets alimentaires à la source et de les valoriser.**

Le **Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets** (PRPGD) est venu confirmer l'objectif ambitieux qui a été fixé par la loi AGECE en matière de LGA : **la réduction de 50 % de gaspillage alimentaire d'ici 2025** par rapport à l'année de base 2015 et **60% d'ici 2031**.

Pour pouvoir répondre à ces objectifs, la Direction de la Réussite des Elèves et la Direction des Opérations du Pôle Lycées de la Région se sont mobilisées auprès des établissements publics franciliens afin de rendre possible la collecte des déchets alimentaires de ces derniers.

Aujourd'hui, **136 établissements** valorisent leurs déchets alimentaires.

A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les lycées seront tenus de trier et valoriser leurs déchets organiques. Dans un premier temps, la Région Ile-de-France a fait le choix de laisser chaque lycée gérer ce traitement selon ses spécificités locales. **Une réflexion est néanmoins menée au sein de la Démarche des Lycées Eco-Responsables pour accompagner les lycées dans cette mise en œuvre** : financement de projets liés au tri ou à la valorisation des déchets organiques via les projets LER, communication et sensibilisation auprès de l'ensemble de la communauté scolaire, rapprochement avec certains EPT qui proposent la collecte de ces déchets sur leur territoire afin d'optimiser les coûts de traitement (voir ci-dessous), etc.

⁴ Site internet : <https://lycees.iledefrance.fr/convention-cadre-2023-2028>

ZOOM SUR : ÉLARGISSEMENT DU PLAN DE COLLECTE AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX (EPT)

La démarche des Lycées Eco-Responsables continuera à associer autant que possible les lycées au marché de collecte des Etablissements Publics Territoriaux qui le proposent ou de les inciter à s'inscrire dans cette opération avec un prestataire spécialisé.

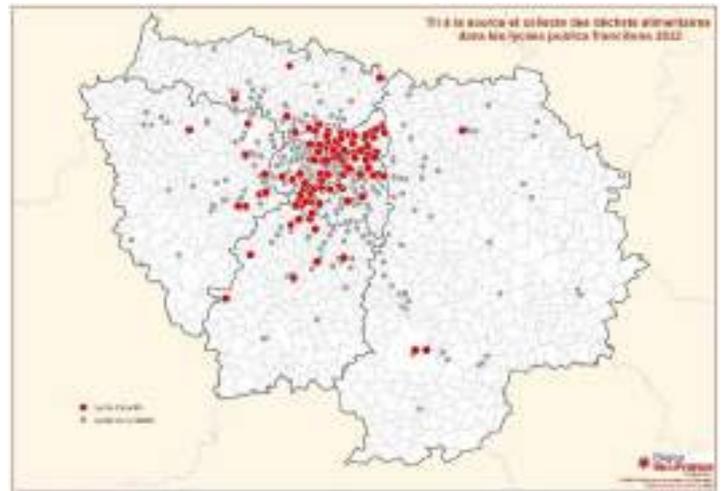
Actuellement sur les **136 lycées collectés en déchets alimentaires** :

- **122** EPLE sont collectés par un des 5 EPT en vert ci-dessous ;
- **14** EPLE ont souscrit un contrat avec un prestataire spécialisé. Cette prestation est financée par la DGFL de l'établissement.

Cela fait suite au travail initié depuis 2017 avec chacun d'entre eux.

EPT	Collecte active par l'EPT dans les lycées
T1 – Paris	Non
T2 – Vallée Sud Grand Paris	Oui
T3 – Grand Paris Seine Ouest	Non
T4 – Paris Ouest La Défense	Non
T5 – Boucle Nord de Seine	Non
T6 – Plaine Commune	Oui
T7 – Paris Terre d'Envol	Oui
T8 – Est Ensemble	Oui
T9 – Grand Paris – Grand Est	Oui
T10 – Paris-Est Marne et Bois	Partiellement
T11 – Grand Paris Sud Est Avenir	Non
T12 – Grand Orly Seine Bièvre	Partiellement

Cartographie des EPT en Ile-de-France :



Cartographie des lycées collectés en déchets alimentaires

ZOOM SUR : RESULTATS DE L'ETUDE DE SCIENCE COMPORTEMENTALE 2021-2022 REALISEE PAR ORGANEO

Rappel sur l'objectif du projet : **Promouvoir** de façon concrète la réduction du gaspillage alimentaire chez les **jeunes convives** de la Région Île-de-France à l'aide des **sciences comportementales**.

Dans ce contexte, la Région, avec le bureau d'étude Organéo, a testé des outils d'interventions visant le changement des comportements en matière de **lutte contre le gaspillage alimentaire** (LGA) chez les lycéens.

Les différentes étapes de mise en œuvre du projet :

- **Etape 1** - Les travaux scientifiques réalisés en **psychologie sociale** ont mis en évidence quatre types de **normes qui influencent nos comportements**. Ces normes sont regroupées dans deux grandes familles : **Les normes sociales**, qui sont extérieures à l'individu :
 - La **norme descriptive** correspond à **ce que l'on voit du comportement des autres** : par exemple, le niveau de gaspillage que l'on peut constater sur les plateaux quand on est à table.
 - La **norme injonctive** correspond à **ce qui est socialement valorisé ou dévalorisé** : le gaspillage alimentaire est fortement dévalorisé, et gaspiller peut amener à des critiques de la part d'autrui.
- Et les **normes personnelles**, qui sont internes à l'individu :
 - La **norme introjectée** correspond à une **anticipation de fierté ou de culpabilité** (« je vais avoir des remords si je gaspille », par exemple).
 - La **norme intégrée** correspond aux **valeurs de l'individu**, elle est fortement intériorisée dans le concept de soi (par exemple : « je ne vais pas gaspiller car c'est naturel pour moi »).

Un diagnostic psychosocial (des enquêtes convives) sur les différents types de normes identifiées : descriptives, injonctives, introjectées, intégrées a été adressé à l'ensemble des convives. 6 909 questionnaires ont été complétés soit 1,5% des lycéens scolarisés dans les EPLE franciliens.

Etape 2 - Conception de dispositifs (affiches ou nudges) permettant de promouvoir la réduction du gaspillage alimentaire chez les convives. 4 messages basés sur ces normes ont pu être élaborés.

Etape 3 (phase expérimentale) - Evaluation de l'impact des dispositifs permettant de rendre saillantes les normes sociales (descriptives et injonctives) de réduction du gaspillage alimentaire. Pour ce faire, 10 lycées parmi 67 candidatures reçues ont été sélectionnés pour tester l'impact des messages.

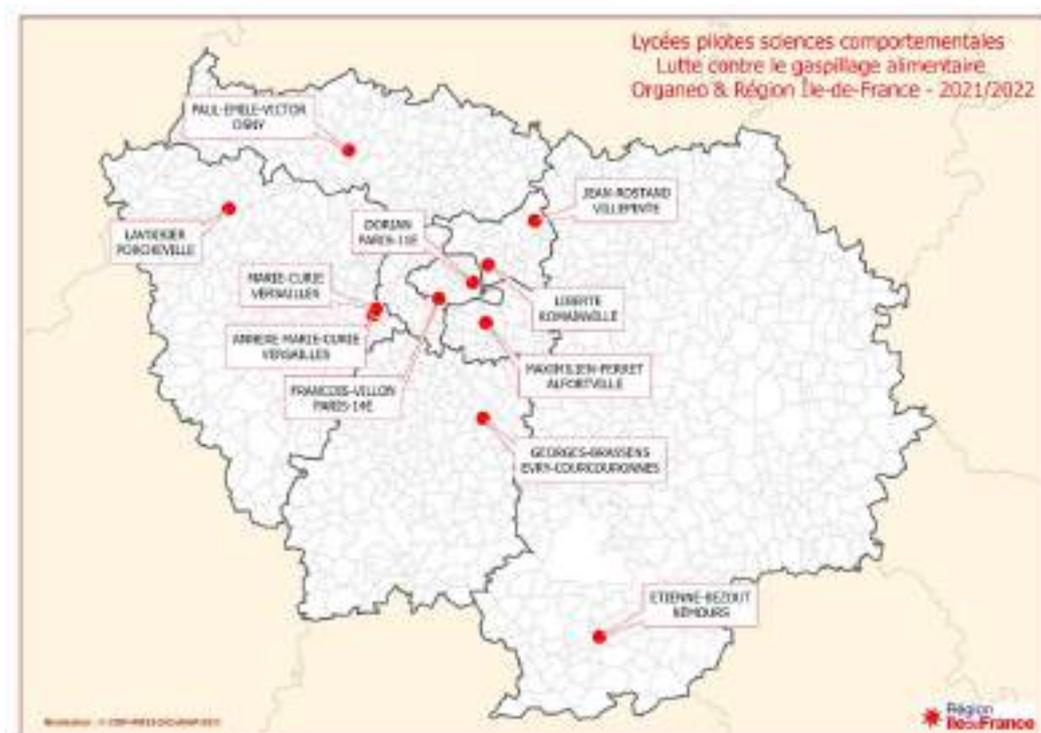
Les **messages élaborés** par Organéo ont été proposés dans chacun des 10 EPLE sélectionnés pendant plusieurs semaines-tests. **Pendant 10 semaines, des campagnes de pesées** ont été réalisées dans le même temps afin de mesurer l'efficacité des messages soumis aux élèves.

Etape 4 (été 2022) - Analyse des données et rédaction des livrables par le bureau d'étude Organéo.

Etape 5 - Développement d'outils clés en main et formation.

La restitution s'est déroulée sur le deuxième semestre 2022 à la Région IDF avec toutes les équipes projets : gestionnaires, chefs de cuisine, Organéo, le service hébergement et le service études générales et environnementales, dont la démarche des Lycées Eco-Responsables de la Région.

Cartographie des EPLE sélectionnés



Un mot d'ordre : « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! »

Les résultats du diagnostic psychosocial ont montré que :

- Le **gaspillage alimentaire perçu** par les lycéens au restaurant scolaire est **important (norme descriptive forte)**. Mais que les lycéens ne se considèrent pas eux-mêmes comme de grands gaspilleurs !
- Les actions de réduction du gaspillage alimentaire sont associées à **l'ajustement des quantités servies** et au fait de **finir son assiette**.
- Les lycéens font très peu le lien entre le gaspillage alimentaire et son impact économique, mais **les impacts sociaux et environnementaux sont mieux identifiés**.
- Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, les lycéens mettent fortement en avant des **valeurs** associées à la préservation de **l'environnement**, à la réduction des **déchets** et à **l'altruisme**.
- **Ces quatre normes sociales et personnelles ont un impact significatif sur l'intention** des lycéens à réduire le gaspillage alimentaire.

Les résultats de l'étape 3 ont révélé que **le message utilisant la norme personnelle intégrée est celui qui fonctionne le mieux auprès des convives**. Les préconisations d'Organéo concernant la construction de ces affiches sont les suivantes :

- Rendre saillantes **des valeurs personnelles** liées à la **préservation de l'environnement et à l'altruisme**.
- **Utiliser des pronoms personnels à la première personne** (ex : « je », « me », « nous ») pour interpeller les valeurs de l'individu.
- **Promouvoir les comportements en fonction des significations** accordées par les lycéens à la réduction du gaspillage alimentaire : « se servir en juste quantité », « finir son assiette ».
- Accompagner le message d'un **regard stylisé** ou d'une photo de regard, ce qui permet de renforcer l'impact du message.
- Ne pas oublier d'indiquer **l'attribution de responsabilité sur les impacts du gaspillage alimentaire** pour activer la norme personnelle !

Voici l'affiche qui a été distribuée au sein des **474 lycées publics franciliens en avril 2023**. Plusieurs exemplaires ont été envoyés par lots de 3 au format A3 afin d'être accrochés en début, milieu et fin de chaîne. Ces lots ont été accompagnés d'une note expliquant les vertus de l'étude, signée par le Vice-Président en charge des Lycées, Monsieur James Chéron.



Lien de l'Infographie : [Réunion de Restitution Sciences comportementales - Lutte contre le Gaspillage Alimentaire](#)

THEMATIQUE BIODIVERSITE



224 lycées engagés
703 projets menés dans les établissements dont
156 potagers pédagogiques en activité
98 établissements en gestion différenciée
53 éco-pâturages
154 Ruches dans 70 EPLE
11 refuges « Ligue pour la Protection des Oiseaux » (LPO)
8 lycées inscrits au dispositif régional « Petit Patrimoine Naturel »

Les effets déjà palpables du dérèglement climatique, l'étalement urbain, l'artificialisation des sols ou encore l'agriculture intensive exercent des pressions significatives sur les différents habitats naturels et la biodiversité qui les compose. On estime à **1 million** le nombre d'espèces menacées par l'activité anthropique⁵.

Actuellement, en Île-de-France, **6** « *Listes rouges régionales* » visent à présenter un état des lieux de groupes d'espèces en danger. Elles ont pour objectif de proposer une évaluation permettant d'établir le risque d'extinction de ces taxons. Ces listes rouges visent : la flore vasculaire, les oiseaux nicheurs, les libellules, les papillons de jour, certaines espèces de criquets, la mante religieuse, le phasme de France et les chauves-souris⁶.

Parce qu'elle est intimement liée aux programmes scolaires des enseignements de Science de la Vie et de la Terre, la biodiversité est un thème qui inspire très largement les établissements franciliens, qui se mobilisent pour préserver la faune et la flore. En 2022, elle représente **62,4% des financements alloués via l'appel à projet** des Lycées Éco-Responsables.

ZOOM SUR : VEGETALISATION DE LA COUR DU LYCEE MARIE LAURENCIN A MENNECY (91)

Le lycée Marie Laurencin a vivement souhaité végétaliser sa cour et ainsi créer un lieu de vie dans l'établissement. La démarche des Lycées Eco-Responsables a accompagné ce projet en créant un **travail pédagogique interacadémique** avec le lycée François Mansart à Saint-Maur-des-Fossés (94) ainsi



qu'avec le lycée Horticole de Montreuil (93). **A partir d'un recueil des besoins complété par les élèves du lycée Marie Laurencin, des plans de la cour, des ambitions techniques et environnementales de la**

⁵ Source : Rapport IPBES 2019

⁶ Source : <https://www.arb-idf.fr/article/des-listes-rouges-regionales-pour-lile-de-france>

Région, les équipes pédagogiques ont pu travailler sur plusieurs propositions. En mai 2022, 4 groupes d'élèves ont pu présenter leurs projets et maquettes à un jury composé d'un ensemble de personnels du lycée Marie Laurencin, d'un chargé de travaux de l'entreprise Colas, d'un ingénieur et technicien de la Direction du Patrimoine et de la Maintenance ainsi que de la démarche des Lycées Eco-Responsables (Pôle Lycées de la RIF).

Le groupe Frich'Style a conquis le jury en proposant 3 espaces différents pour la cour :

- Un espace « forum » de rencontre avec des bancs en tronc pour se reposer,
- Une zone de passage « sauvage » laissée en libre évolution que l'on traverse par un pont en bois,
- Un espace « sérénité » avec la création de zones d'ombre.

Ces travaux se dérouleront en deux phases : les travaux de voiries et réseaux divers (VRD) sont programmés mi-juillet 2023, tandis que les végétaux seront plantés sur les vacances de la Toussaint 2023.



ZOOM SUR : MICRO-FERME DE MASSY

Ce tout nouveau projet de **création d'une micro-ferme pédagogique ouverte au grand public** a pour origine l'envie partagée du lycée Fustel de Coulanges à Massy (91) et du Service Etudes Générales et Environnementales du Pôle Lycées de valoriser une parcelle inoccupée de l'établissement pour créer un tiers-lieu portant un intérêt pédagogique fort.

Le projet s'est orienté vers la **création d'un lieu de rencontres basé sur l'agriculture urbaine** avec pour vocation l'accueil du public par le biais **d'ateliers et d'animations**. Il a donc été prévu la création d'une **parcelle maraîchère** qui a pour priorité les principes de la **permaculture** ou de **l'agriculture naturelle** sur un foncier du domaine privé régional de 3 000m² qui jouxte le lycée.



L'association « **La Petite Ferme de Masy** » retenue à la suite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) **est une association pour la défense de la biodiversité en ville**. Elle est à **vocation socioculturelle**.

L'association propose la production d'aliments mais également la transformation et conservation de ceux-ci. **Plusieurs activités seront donc proposées** telles que la **production végétale** (petit maraichage

extensif), la **production de protéines animales** (lombrics et œufs), des **activités de transformation** (séchage des fruits et légumes, fabrication et cuisson du pain au levain). Une partie de ce projet concerne également la **transformation des déchets organiques** (compostage et lombricompostage) pour produire du sol arable et une partie de la nourriture des poules.

Ainsi conçu, le projet de micro-ferme revêtira :

- Une **dimension agricole et nourricière** (mise en place de polyculture, boulangerie...)
- Une **dimension économique** (recettes de la production et des animations)
- Une **dimension sociale** (projet participatif)
- Une **dimension pédagogique** (expérimentation de savoir-faire agricole, ateliers etc.)
- Une **dimension économie circulaire** (compostage, collecte des déchets organiques)

Ce travail a été engagé à partir de 2020 par la démarche des Lycées Eco-Responsables et a pu se réaliser grâce à une collaboration entre divers Pôles de la Région. Des **travaux préalables** au développement de l'activité de la micro-ferme sont en cours de réalisation pour un montant de 52 k€, comprenant la sécurisation du site, la voirie et les réseaux divers. Le site devrait être inauguré à la fin d'année 2023.



THEMATIQUE ALIMENTATION-SANTE



306 lycées engagés

355 projets menés dans les établissements dont

171 établissements travaillant avec des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique

161 établissements proposant des menus végétariens

26 parcours santé

29 établissements ont été sensibilisés aux perturbateurs endocriniens

Depuis sa promulgation en 2018, la loi EGalim a fixé un ensemble d'objectifs en matière d'alimentation dans les restaurations collectives :

- 50 % de produits alimentaires durables dont 20% de produits bio (01/01/2022)
- Interdiction des bouteilles d'eau et des barquettes en plastique (01/01/2020)
- Interdiction de l'utilisation des contenants en plastique pour la cuisson ou la remise en température dans la restauration collective à destination des enfants et des étudiants (01/01/2025)
- Diversification des protéines et menus végétariens
- Communication sur ce sujet envers les lycéens et leurs familles

La COP régionale de septembre 2020 a su prendre la mesure de ce nouveau cadre réglementaire. Dans son sillage, le **Plan régional de l'alimentation (PRA)**, voté en février 2021, est venu renforcer les objectifs ambitieux de la Région en matière d'approvisionnement, de menus végétariens et de lutte contre le gaspillage alimentaire. La Région Île-de-France s'est également engagée à supprimer le plastique à usage unique d'ici 2030, soit 10 ans avant la réglementation nationale.

En ce sens, la Région accompagne les lycées pour que d'ici 2024, 100% d'entre eux soient approvisionnés de produits locaux, dont 50% de produits bio.

ZOOM SUR : RESTAURATION DURABLE DANS LES LYCEES - « DU LOCAL SUR MON PLATEAU »

Pour répondre à ces objectifs exigeants, la Région a développé le service numérique « **Du local sur mon plateau** ».

C'est une centrale d'achat qui est proposée à destination des lycées et qui tend à développer le recours aux produits locaux par les chefs de cuisine. Après les marchés surgelés et épiceries disponibles depuis mai 2021, les lycées peuvent dorénavant s'approvisionner en produits laitiers dont certains sont issus de fermes franciliennes.

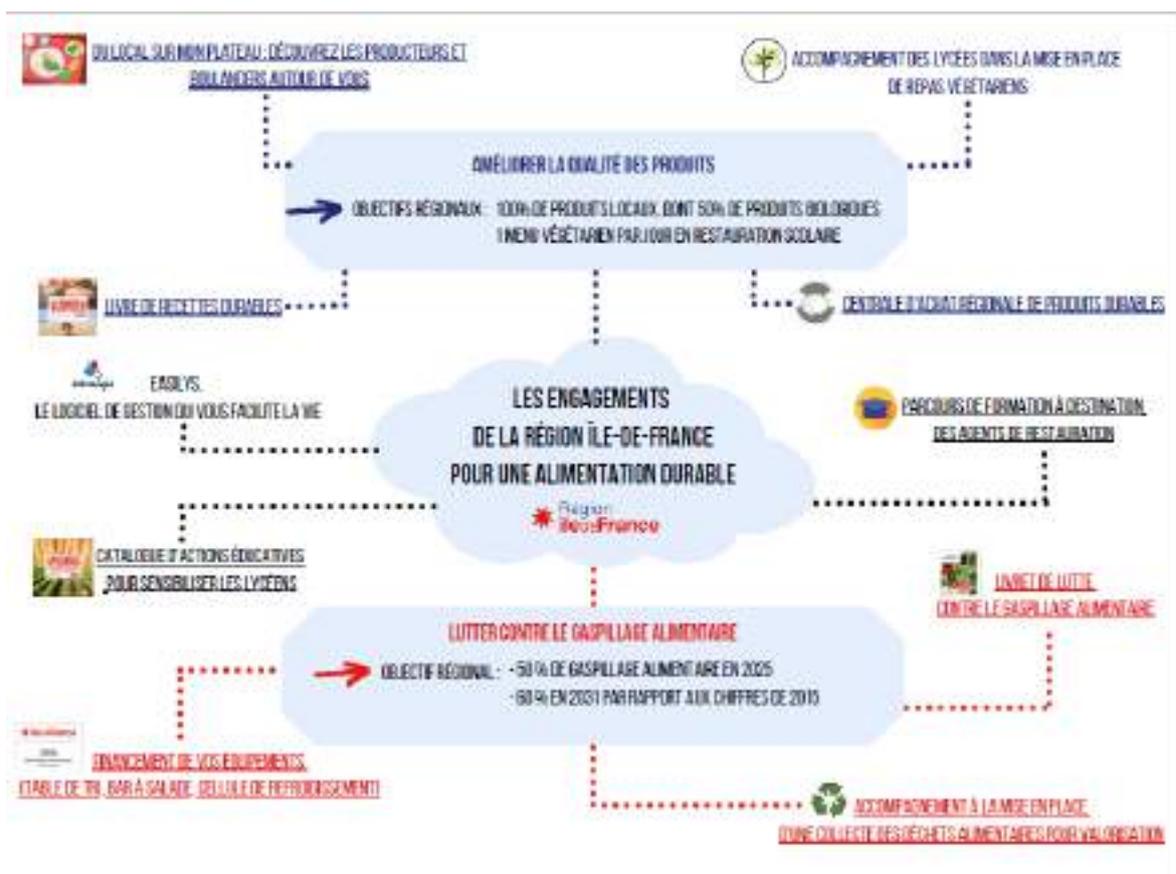


Dans ce cadre :

- Une **boîte à outils** est mise à la disposition des lycées. Ils ont notamment accès à des contrats-type, au bordereau des prix unitaires, au cahier des charges et à la liste des documents à fournir.
- Un **livre de recette** a également été imaginé pour guider chacun des chefs de cuisine dans la mise en place concrète de ces nouvelles pratiques.
- Une centrale d'achat régionale « Easylis » déployée afin de simplifier la commande de denrées alimentaires. **351** lycées ont déjà adhéré à cette **centrale d'achat régionale**.
- Des **artisans et des producteurs locaux** ont été référencés pour accompagner et faciliter les services de restauration collective des lycées dans le choix de ces produits :
 - **147** boulangers dont **37%** proposent du pain bio ;
 - **104** exploitations agricoles dont **77%** proposant des produits sous label de qualité.

Infographie alimentation durable :

Cette infographie, disponible sur le site des Lycées Eco-Responsables, reprend **tous les dispositifs** qui ont été mis en place sur l'alimentation durable au sein du Pôle Lycées.

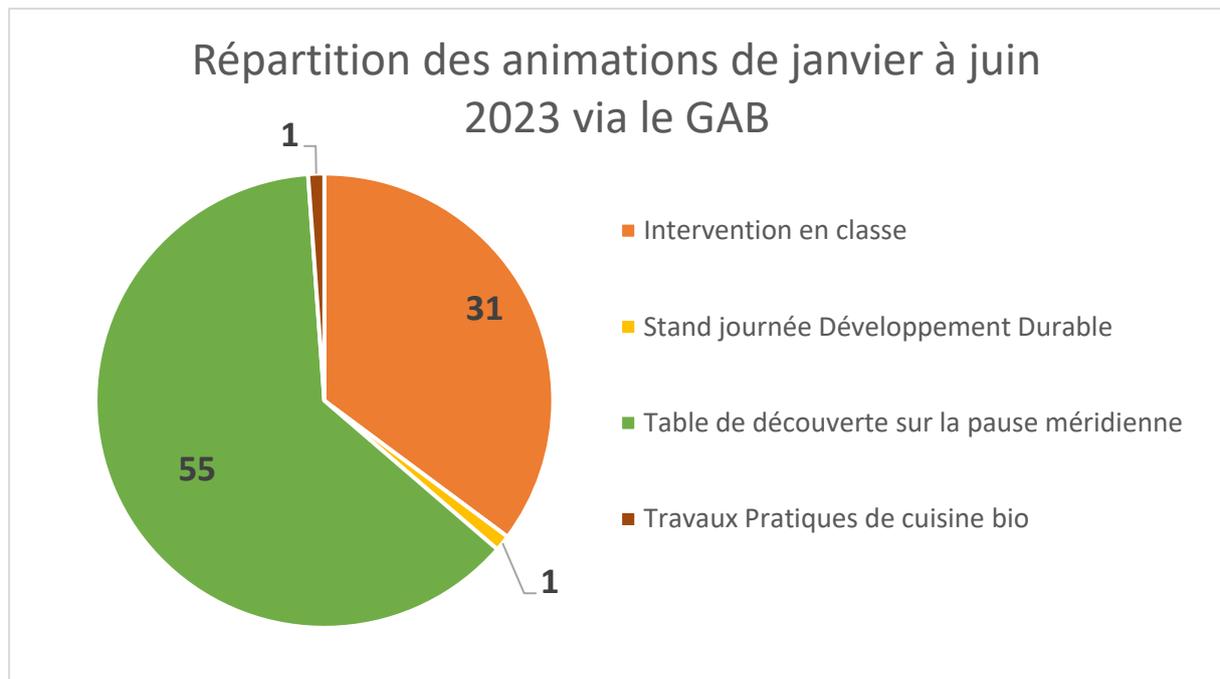


Lien de l'Infographie : [Restauration Durable](#)

« Plan Bio » 2022-2023 :

Cette année, une **offre de formation et d'animation** a été proposée par la Région en partenariat avec le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) IDF.

Parmi les objectifs de ce plan, on peut citer celui de la **mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'agriculture biologique à l'échelle du territoire.**



La Région propose également un large panel de modules de formation « ateliers durables » à destination des chefs de cuisine et cuisiniers :

- Ateliers pratiques, intégrer des menus végétariens en restauration collective.
- Assaisonner les légumes sous toutes les formes.
- Mise en œuvre d'un projet de restauration lors de l'introduction des produits bio, locaux, issus des circuits courts.
- Maitriser son budget lors de l'introduction des produits biologiques, locaux.
- ...

Ces formations semblent être une réussite et suscitent un intérêt chez le personnel de restauration avec des taux de présence de plus de **60%**.

ZOOM SUR : VISITES DE 2 FERMES BIO POUR LES CHEFS DE CUISINE

Le GAB d'Ile-de-France, en partenariat avec la Région Ile-de-France, soutient le **développement du bio local dans les menus des restaurants scolaires**. Cela encourage les chefs de cuisine à répondre aux exigences de la loi EGALIM.

Dans ce cadre, **2 visites de fermes** ont été organisées à destination des chefs de cuisine pour venir à la **rencontre des agriculteurs biologiques d'IDF** :

- Ferme de Fabien Legendre, à **Mérobert (91)**
- Ferme Potager San Martinois, à **Saint-Martin-en-Bière (77)**

Au programme, **beaucoup d'échange sur le label Agriculture Biologique (AB) et les pratiques utilisées par les agriculteurs et agricultrice** Chaque producteur a également témoigné de son histoire et de son fonctionnement.

35 chefs et cuisiniers étaient présents. D'après leurs retours, ils ont beaucoup apprécié de pouvoir découvrir des fermes bio du territoire !



Participation à l'élaboration du quatrième Plan Régional de Santé Environnement :

En 2023, la Région Île-de-France s'est associée pour la première fois à **l'élaboration du Plan Régional Santé Environnement (PRSE)**, en partenariat avec l'ARS et la DRIEAT. Ce 4^e PRSE a pour objectif de définir une feuille de route régionale, pour les 5 années à venir, **concernant la prévention, la réduction ainsi que la sensibilisation et l'amélioration des connaissances relatives aux nuisances environnementales impactant la santé des franciliens** (pollution atmosphérique, lutte contre les perturbateurs endocriniens, nuisances sonores, changement climatique, etc.)

Pour préparer le PRSE4, une place centrale a été donnée à la concertation, afin de définir les enjeux et actions à mettre en place avec l'ensemble des collectivités territoriales, des acteurs économiques, associatifs et institutionnels investis dans la santé environnementale.

Entre septembre 2022 et mai 2023, différentes séquences d'animation ont été mises en œuvre pour partager le diagnostic, favoriser l'expression des besoins et proposer des réponses aux enjeux régionaux.

La démarche des Lycées Eco-responsables a notamment participé au groupe de travail sur les actions de l'axe 4 du plan « Accompagner les citoyens, les professionnels de santé et les acteurs locaux, pour agir face aux problématiques de santé environnementale » et plus particulièrement sur la définition de

l'action 15.2 « Proposer des actions de sensibilisation et des projets pédagogiques à l'attention des élèves et des communautés éducatives des établissements scolaires du premier et du second degré ».

Parmi les objectifs fixés : celui de mettre en œuvre une offre régionale d'actions de sensibilisation et de prévention adaptées aux différents âges scolaires et aux différentes thématiques de santé environnementale, afin de favoriser une prise de conscience des mesures de prévention et des comportements à adopter pour être et rester en bonne santé.

ZOOM SUR : SENSIBILISATION DES LYCEENS AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

En tant que première région de France signataire de la charte Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens⁷, la Région Île-De-France s'est engagée à agir pour réduire l'exposition des franciliens, et notamment des plus vulnérables (femmes enceintes, enfants, adolescents) aux substances chimiques perturbatrices endocriniennes (PE).

Les **perturbateurs endocriniens** sont des substances chimiques qui ont la capacité d'interagir avec le système hormonal et d'induire des effets néfastes sur l'organisme (troubles de la reproduction, troubles métaboliques, cancers hormono-dépendants, etc.). Ces substances sont présentes dans notre environnement intérieur et extérieur et les **sources d'expositions sont nombreuses** (alimentation, cosmétiques, objets en plastique, produits d'entretiens, etc.). Leur étude est donc primordiale afin de pouvoir informer et sensibiliser le jeune public à ses dangers.⁸



En 2020, un projet pilote de sensibilisation aux PE auprès de lycéens franciliens a été impulsés en partenariat avec le Réseau Environnement Santé (RES) et le laboratoire IRES-Kudzu Science auprès de 7 lycées⁹. À la suite du succès de cette première phase, l'action de sensibilisation a été renouvelée et amplifiée.

Le succès de ce projet réside dans l'originalité de son format qui propose aux élèves d'être acteur de leur propre sensibilisation. Il est proposé aux élèves de porter un bracelet en silicone pendant une durée de 7 jours afin d'analyser leurs expositions à 9 phtalates, perturbateurs endocriniens présents majoritairement dans les plastiques et les cosmétiques. Une fois les analyses effectuées en laboratoire, une conférence de restitution des résultats est organisée afin d'aborder les comportements à mettre en place pour se prémunir au maximum.

29 Lycées Eco-Responsables ont donc participé durant l'année scolaire 2022-2023 à ce projet de **sensibilisation**.

60h de sensibilisation en classe ont été menées sur le sujet, ce qui a permis de sensibiliser un total de **2 000 élèves**.

465 élèves se sont portés volontaires pour porter les bracelets et analyser leurs expositions. **81** adultes de la communauté scolaires se sont également prêtés à l'expérience.

⁷ Source <https://www.iledefrance.fr/la-region-combat-les-perturbateurs-endocriniens>

⁸ Source : <https://www.inserm.fr/dossier/perturbateurs-endocriniens/>

⁹ Source <https://www.reseau-environnement-sante.fr/lancement-projet-sensibilisation-lycees-region-idf/>

13 000 brochures ont été distribuées.

Enfin, un reportage sur le projet a été réalisé dans le Magazine de la Santé sur France 5¹⁰ et un film pédagogique sur le sujet est en cours de réalisation.

Les résultats de cette expérience ont démontré que **les lycéens sont tous exposés à 8 des 9 phtalates recherchés**, dont le DEHP, qui est un phtalate pourtant classé reprotoxique et cancérigène par la réglementation (CMR cat. 1B). **Les élèves sont en moyenne plus exposés que les adultes**. En effet, le taux d'exposition maximum relevé dans le panel (toutes substances confondues) est **250 fois** plus élevé que le taux d'exposition minimum enregistré sur l'un des élèves de l'expérience : la marge de réduction est énorme !

À la suite de ces actions de sensibilisation, **les élèves interrogés ont déclaré être satisfaits des actions menées en classes**.



Une carte en ligne des lycées participants est disponible au lien suivant :

https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1g_D9hCq-zokNrl_9tXyv7E5ZRD4yp4iQ&usp=sharing

Quantité totale de phtalates (9) par bracelet pour chaque lycée
Exprimée en microgramme par bracelet ($\mu\text{g}/\text{bra}$), porté pendant 7 jours

	Moyenne	Médiane	Max	Min	Max/Min
Lycées projet PELIF2 (2023)	▼				
Albert Camus (n=6) - Bois Colombes (92)	1466	277	7515	102	73
Eugène Hénaff (n=10) - Bagnolet (93)	1066	730	2471	80	31
Jean Moulin (n=11) - Le Blanc-Mesnil (93)	927	518	3792	251	15
George Sand (n=19) - Le Mée-sur-Seine (77)	619	390	2557	30	85
La Bruyère (n=21) - Versailles (78)	618	402	3148	89	35
LEA Françoise Dolto (n=4) - Beaumont-sur-Oise (95)	608	564	892	411	2
L'Hautil (n=19) - Jouy-le-Moutier (95)	593	284	5631	97	58

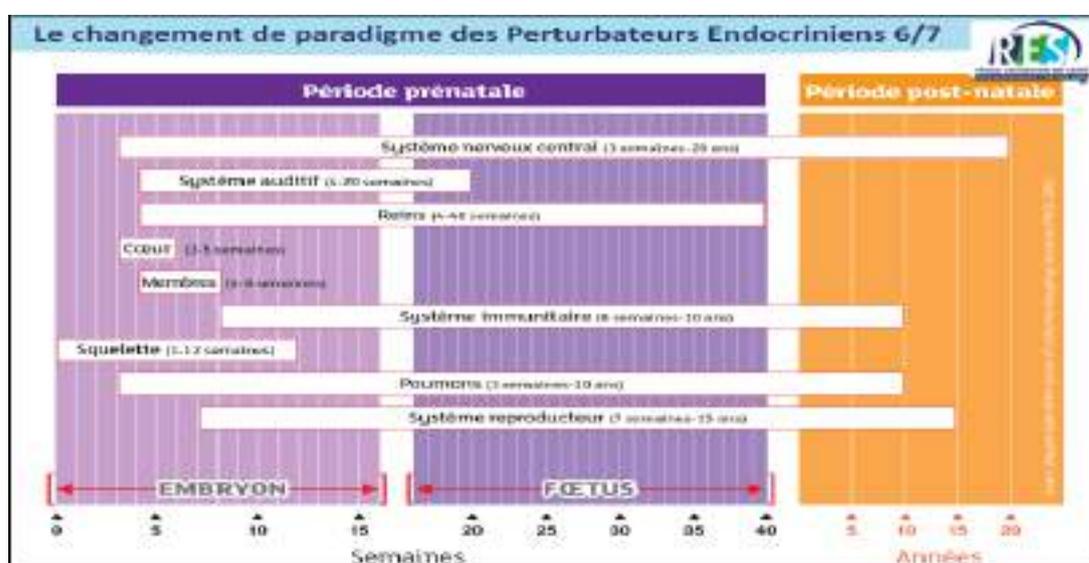
¹⁰ <http://www.reseau-environnement-sante.fr/reportage-phtalates-pelif-magsante-france5/>

Le Corbusier (n=17) - Corneilles en Paris (95)	549	483	1950	143	14
Jean Rostand (n=18) - Mantes-la-Jolie (78)	495	418	1203	164	7
George-Sand (n=14) - Domont (95)	488	497	925	71	13
Pissarro (n=17) - Pontoise (95)	481	387	1385	79	17
Lycée des Métiers Gué à Tresmes (n=14) - Congis-sur-Thérouanne (77)	480	388	1195	211	6
Charles Baudelaire (n=28) - Évry-Courcouronnes (91)	428	307	963	54	18
Camille Claudel (n=28) - Vauréal (95)	393	253	1379	48	29
Marie Curie (n=12) - Versailles (78)	390	362	633	149	4
Antoine Lavoisier (n=12) - Porcheville (78)	383	226	1799	139	13
Marie Laurencin (n=18) - Mennecy (91)	369	352	816	64	13
Frédéric Mistral (n=30) – Fresnes (94)	348	313	1035	43	24
Samuel de Champlain (n=16) – Chennevières s/Marne (94)	344	296	1336	87	15
Paul Émile Victor (n=26) - Osny (95)	338	306	715	145	5
Nelson Mandela (n=18) - Étampes (91)	332	261	882	95	9
Montalembert (n=23) - Courbevoie (92)	325	241	1471	63	23
Lycée international de Saint-Germain-en-Laye (n=17) - (78)	309	236	810	97	8
LEA Léopold Bellan (n=8) - Chamigny (77)	296	243	703	60	12
Jean-Pierre Vernant (n=15) - Sèvres (92)	251	212	716	48	15
Descartes (n=21) - Montigny-le-Bretonneux (78)	235	208	1063	39	27
Louis-le-Grand (n=23) - Paris (75)	225	172	574	75	8
Total 27 Lycées (n=465 élèves)	444	306	7515	30	250

Lycées projet PELIF1 (2021)

Robert Schuman (n=37) - Charenton-le-Pont (94)	794	528	6036	59	102
Ecole Alsacienne (n=37) - Paris (6e)	218	169	614	41	15
Total 7 Lycées (n=187 élèves)	487	318	6036	41	148

Adultes tout âges France (n=282)	332	225	5440	30	183
---	------------	------------	-------------	-----------	------------



THEMATIQUE GESTION DE L'EAU



103 lycées engagés

140 projets menés dans les établissements dont

63 récupérateurs d'eau de pluie

61 actions portées sur les consommations

On observe une évolution dans l'intérêt autour de cette thématique par les établissements depuis cette année. Cela est probablement dû au réchauffement climatique, aux alertes des médias et scientifiques qui se multiplient au sujet du réchauffement climatique. A ce jour, les deux tiers des nappes sont sous les normales et pour 20% du pays, dans une situation très basse.

Les projets liés à la gestion de l'eau concernent principalement la mise en place de systèmes **d'arrosages autonomes** et la **récupération des eaux pluviales**. L'installation d'un arrosage goutte-à-goutte peut **réduire de 50% la consommation d'eau** par rapport à un système traditionnel.

Pour la première fois, la démarche des Lycées Eco-Responsables a initié une **conférence « EAU & PLASTIQUE »** au mois de mai 2023 au lycée Jean-Pierre Timbaud à Aubervilliers (93). Ce moment de sensibilisation était à destination des communautés scolaires des Lycées Eco-Responsables. **6 experts se sont succédé afin d'expliquer à l'ensemble des participants l'impact de la pollution plastique dans l'eau et l'importance de préserver cette ressource si précieuse...**

En complément, un moment dédié à une fresque de l'eau a été créé avec **l'association Eau'Dyssée**. Le but de cet atelier était de **construire une vision globale du cycle de l'eau** grâce au jeu de carte et de comprendre le cycle naturel de l'eau, l'influence de l'Homme sur ce cycle mais aussi celui du changement climatique. **Puis, de nombreux stands ont pu être animés par les partenaires : Senéo, Pik Pik Environnement, Green Donut, FNE, No Plastic in My Sea...**



LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

UNE NOUVELLE PLAQUE POUR LES LYCEES ÉCO-RESPONSABLES

La Région Île-de-France remet à chaque lycée labellisé une plaque signalétique à installer sur la façade de l'établissement afin de valoriser leur implication dans le développement durable.

Après le changement de logo des Lycées Éco-Responsables il y a deux ans, les plaques signalétiques de la démarche devaient être actualisées.



La Région a souhaité actualiser ces plaques, tant sur le design que sur les matériaux utilisés et les modalités de production.

Pour ce faire, les élèves du lycée François Mansart de Saint-Maur-des-Fossés (94) ont utilisé des matériaux naturels, biosourcés ou issus du réemploi.



La production s'est évidemment inscrite dans le cadre d'une démarche pédagogique à l'échelle de l'établissement en sollicitant les lycéens des filières professionnelles et les étudiants en DN MADe mention objet éco-responsable.

Les élèves du lycée ont pu commencer, dès février 2022, la fabrication des **500 nouvelles plaques signalétiques** au sein des ateliers bois de l'établissement. **La nouvelle plaque, inaugurée à l'occasion de la fête des Lycées Eco-Responsables par le Vice-président en charge des lycées, Monsieur James Chéron**, a été distribuée aux établissements membres de la démarche à la rentrée de septembre 2022. De nombreux retours positifs ont été fait suite à leur réception, et plusieurs plaques ont été aperçues lors des visites au sein de ces lycées.



Inauguration de la nouvelle plaque au Lycée Marcel Cachin à Saint-Ouen (93)

FORMATION & INFORMATION DES AGENTS DES LYCEES POUR LES ENGAGER AUX PRATIQUES VERTUEUSES

Formation des agents régionaux de lycées :

Pour mener à bien ses projets, la **démarche des Lycées Éco-Responsables** s'appuie sur l'ensemble de la **communauté scolaire** : direction, vie scolaire, enseignants, élèves et agents. Seul un travail collaboratif de l'ensemble de ces acteurs permet de garantir l'efficacité et la pérennité des actions engagées. **L'expérience terrain montre que les agents ne sont pas toujours associés à la démarche.**

La gestion écologique des espaces verts de l'établissement, la mise en place d'une restauration à base de produits locaux, l'usage de produits d'entretien biologiques ou l'organisation du tri à l'échelle de l'établissement, sont autant d'initiatives qui demandent une **modification des méthodologies à tous niveaux** :

- **Entretien des espaces verts** : suppression des produits phytosanitaires, gestion différenciée, éco-pâturage, etc.
- **Restauration** : réduction et tri des déchets, introduction de produits biologiques et/ou locaux, pilotage des quantités, valorisation des déchets alimentaires etc.
- **Entretien / maintenance** : respect des consignes de tri des déchets, utilisation de produits d'entretien écologiques, réduction des consommations d'énergies, etc.

3 podcasts sur les pratiques techniques et environnementales sont en cours de réalisation avec des « Eco-Agents ».

Les objectifs de ces podcasts sont les suivants :

- **Transmettre des savoirs et pratiques environnementales par les pairs** (Agents De Lycées/ADL)
- **Encourager et rassurer** les ADL sur les changements des pratiques
- Evoquer les **dispositifs régionaux** qui permettent ce changement – **professionnalisation**
- Mettre en avant la **plus-value de ces nouvelles méthodologies techniques et environnementales sur le quotidien** (relation intergénérationnelle et technique)

Qu'est-ce qu'un « Eco-Agent » ?

Ce sont des **agents formés aux méthodes de gestion écologiques** qu'ils appliquent au quotidien au sein de l'établissement. Cette appellation a été créée dans le but de professionnaliser et valoriser les pratiques techniques des agents régionaux en faveur de la transition.

Ainsi, **3 agents de lycées**, une cheffe de cuisine, un agent de maintenance et un agent chef d'entretien dévoileront à la rentrée scolaire 2023 leurs actions en faveur de la transition écologique. Les podcasts seront diffusés sur les différents canaux de la Région, ElieN, MaRégion&Moi et le site des Lycées Eco-Responsables.

Veille environnementale à destination des agents régionaux des lycées :

Depuis la rentrée 2021, l'application **Ma Région & Moi** propose des **articles environnementaux mensuels** à destination des agents de lycées **rédigés par la démarche des lycées Eco-Responsables**. Un panel aussi représentatif que possible de l'ensemble des thématiques propres au changement de pratiques des agents de lycée a été traité :

Présentation des articles rédigés sur l'année scolaire 2022-2023 :



- Un [article](#) a été réalisé sur la **restauration durable**
- Un [article](#) a été réalisé sur les **perturbateurs endocriniens**
- Une [infographie](#) retraçant la **réunion de restitution de l'étude de lutte contre le gaspillage**
- Une [infographie](#) sur la conférence « **du numérique dans mon Lycées Eco-Responsables** »
- Une [infographie](#) sur la **cérémonie de présentation du concours Cube.S**
- Une [infographie](#) sur la conférence « **Orientation et Métiers du Développement Durable** » avec les **Pépites Vertes**
- Une [infographie](#) qui reprend la **cérémonie des lauréats 2021-2022 au concours Cube.S**
- Une [infographie](#) pour **réussir son compost à échelle pédagogique**
- Une [infographie](#) sur la première conférence « **Eau et Plastique** »
- Une [infographie](#) qui présente la conférence « **Comment mieux Lutter contre les Idées Reçues** » réalisée en partenariat avec le Graine IDF

Enfin, pour cette deuxième année de création de la **StoryMap**, **46** établissements ont répondu à l'appel à sollicitation afin de partager les **projets concoctés pour la semaine du développement durable**.

Retrouvez les projets via la StoryMap : [Projets Développement Durable des Lycées Eco-Responsables](#)

LES EVENEMENTS FORTS DE L'ANNEE 2022-2023

Différentes conférences ont été organisées durant l'année :

- La seconde édition sur **l'Orientation et les Métiers du Développement Durable** s'est déroulée le 25 janvier au lycée Diderot à Paris 19^{ème}. Cette conférence a été introduite par le **Vice-président en charge des Lycées, Monsieur James Chéron**. Les **Pépites Vertes** sont intervenues pour partager leurs expériences **auprès des 100 lycéens, professeurs, parents d'élèves et chefs d'établissement** :

- **Emmanuelle ATTAL**, Chargée de mission dans l'accompagnement à l'orientation au sein de l'académie de Créteil.
- **Mélanie COQUELIN**, Responsable de la Cellule Compétences Recherche Innovation et **Claudia RIVERA**, Chargée de Projets Innovants de l'Onisep.
- **Théophile**, Educateur à l'environnement à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).
- **Marie**, Chargée de développement partenariats chez Rize ag et **Sarah**, Agricultrice.
- **Chloé**, Responsable RSE au sein du groupe Ultra Training Mont-Blanc et Cofondatrice de l'Association 0 Mégots.
- **Pierre**, Etudiant dans un BTS Métiers des Services à l'Environnement au lycée Jean-Pierre Timbaud à Aubervilliers (93), en reconversion professionnelle.



- **Conférences « Comment Mieux Lutter Contre les Idées Reçues »** en partenariat avec le **Graine IDF**, animée par **François LASSERRE** (entomologiste et vulgarisateur scientifique) et **Xavier BRANDAO** (fondateur du groupe #Jesuislà). **Plus de 250 lycéens ont pu y participer.**



- **80 personnes** ont pu participer à une conférence inédite sur **Le numérique dans mon Lycée Eco-Responsable** avec l'implication du **Ministère de la Transition Ecologique, l'ADEME, Le Data Center Scaleway** et l'association **La Fresque du Numérique**.

- La première édition sur **L'eau et le plastique** avec la participation du **Sénéo**, de la **FNE Paris et Seine-et-Marne**, de **Green Donut**, **PikPik Environnement** et **No Plastic In My Sea**. L'impact du plastique dans les milieux aquatiques a notamment été abordé. Des solutions afin de réduire sa consommation de plastique ont été proposées. Ce fut une belle réussite avec la participation de **plus de 70 personnes**. Cet évènement sera reconduit l'année prochaine sous un format « Challenge ».



Pour la deuxième année, la démarche des Lycées Eco-Responsables a coparticipé à l'organisation du « Dispositif Jeunesse », **changeNOW** ! Un évènement mondial qui s'est déroulé le 25 mai au Palais Ephémère à Paris. **8 classes des Lycées Eco-Responsables** ont ainsi pu participer. Des retours d'expériences de professionnels sur leur engagement en faveur de la protection de l'environnement se sont succédés. **Les différents lycées ont également pu mettre en lumière leurs projets environnementaux et ont pu voter pour le coup de cœur « Innovation » au sein des exposants du salon.**

Clôture du projet « On s'active pour la biodiversité » en partenariat avec l'Education Nationale, la DRIEAT et le Museum d'Histoire Naturelle :

Une quarantaine de lycéens et collégiens étaient présents pour cette journée interacadémique, l'aboutissement de deux ans d'engagement, de formations et de mobilisation en faveur de la biodiversité.

Cette journée de clôture, au sein du Lycée Val-de-Bièvre à Gentilly (94) a permis aux participants d'échanger sur les projets concrets qu'ils ont pu mener (création de mares, d'hôtels à insectes, de nichoirs à oiseaux...) et de participer à des ateliers.



LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

LES GRANDS PROJETS 2023-2024

La démarche souhaite **poursuivre et engager des nouvelles actions** pour l'année 2023-2024. Les temps forts du programme d'action de la démarche est synthétisé ci-dessous, il est évidemment encore susceptible d'évoluer en fonction du contexte et des opportunités qui se présenteront au cours de l'année :

- Diffusion des podcasts réalisés aux EPLE à la rentrée 2023
- Intervention de la Démarche des Lycées Eco-Responsables lors de la semaine du développement durable à la Région
- Animation par la démarche des Lycées Eco-Responsables au séminaire des encadrants à la Région
- Poursuite de la rédaction d'articles environnementaux à destination des agents de lycées sur l'application « Ma Région & Moi » mais aussi dans l'onglet dédié sur le site Lycées Eco-Responsables.
- Accompagnement des nouveaux EPLE franciliens au concours Cube.S 2023-2024
- Création et déploiement d'un accord cadre « sensibilisation EEDD »
- Organisation avec la DRE, d'une concertation de 300 lycéens à la Fresque du Climat à la Région
- Inauguration de la micro-ferme pédagogique « La Petite ferme de Massy » et la cour du lycée Marie Laurencin à Mennecey.
- Organisation d'une journée EAU : sensibilisation, ateliers, visites
- Organisation d'une matinée de clôture du projet PELIF II sur les perturbateurs endocriniens
- Accompagnement des projets d'aménagement et de végétalisation : lycées Guillaume Tirel à Paris (75), et Henri Moissan à Meaux (77) (projection 2024 avec DPM).
- Accompagnement des lycées au projet interacadémique « *L'Eau pour Tous, Tous pour l'Eau !* » avec la DRIEAT et les académies franciliennes.
- Lancement de divers défis : Ma Petite Planète ; No plastic challenge, Renaissance écologique
- Poursuite du projet de coopération internationale, économie circulaire avec le district autonome d'Abidjan : TEECO
- Organisation de la restitution des Lycées Eco-Responsables à la Région
- Coparticipation au programme jeunesse de changeNow
- Lancement de l'Appel à Projets – Evaluer l'année à la suite des bilans

REVISION DE LA REGLEMENTATION INTERNE DU DISPOSITIF

- Proposition d'ouvrir toutes les thématiques à l'appel à projets annuel Lycées Eco-Responsables
- Création d'une 6ème thématique : **Solidarité** en lien avec l'ODD 17 « Partenariat pour la réalisation des objectifs ». Des projets pédagogiques de type ressourcerie, friperie, troc pourront être déployés dans les lycées. A ce jour, nous comptabilisons déjà un grand nombre de projets menés par les lycées Eco-Responsables.

Contact Région

Nicolas RIHET

- Coordinateur Lycées Éco-Responsables -

Pôle Lycées
Direction des Opérations
Service études générales et
environnementales

Région Île-de-France

nicolas.rihet@iledefrance.fr

lycees.eco-responsables@iledefrance.fr

Région
île de France

LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES

Alimentation et santé

MANGER BIO ET LOCAL



Déchets

DIMINUER LES DÉCHETS ET LES PENSER
COMME DES MATIÈRES PREMIÈRES



Biodiversité

PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES POUR
UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT



Eau

OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU
UNE RESSOURCE RARE ET

